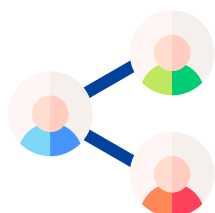




SOMMAIRE

1. Une convention pour agir ensemble sur les territoires Page 3
2. Des premières actions concrétisées autour de la levée des freins Page 4
3. Favoriser l'attractivité des métiers de la petite enfance..... Page 8
4. L'approche populationnelle au cœur de nos offres de service..... Page 10

Une convention pour agir ensemble sur les territoires



Partant du constat d'enjeux communs autour de l'accompagnement de leurs publics, dont une partie concerne les mêmes bénéficiaires, la Caf du Var et Pôle Emploi Var ont lié leur partenariat par une Convention depuis 2019.

Cette première convention a permis de faciliter les rapprochements entre les équipes des deux organismes, d'installer des relations de proximité, de développer des synergies et de co-construire des actions en commun au service des usagers.

Les équipes ayant désormais développé la connaissance de leurs missions réciproques et des services proposés, différentes actions adaptées au parcours des publics les plus fragilisés ont ainsi émergé pour :

- **Agir en complémentarité autour de la personne et sortir ainsi d'une logique de « guichet », dit autrement se coordonner autour de la personne et non l'inverse.**
- **Favoriser l'insertion professionnelle grâce à la levée des freins,**
- **Proposer des nouveaux services, en complémentarité.**

Ce partenariat territorial varois, prend, naturellement, en compte les objectifs prévus dans la convention de collaboration signée au niveau national entre la CNAF et Pôle emploi sur l'accueil des jeunes enfants, mais s'étend également sur bien d'autres champs. Il est en

cela exemplaire et spécifique.

La 2^{ème} convention signée en juin 2022 jusqu'en 2026 s'inscrit en continuité et en renforcement. Elle repose sur les actions phares suivantes :

- **Mieux se connaître** : une connaissance mutuelle renforcée et approfondie des offres de service respectives qui servira de socle indispensable au déploiement coordonné de celles-ci.

Cela passe par des temps d'immersion professionnelle, d'échanges réguliers entre référents, de partages mutuels sur nos offres de services, des séances d'information réciproques, etc... Un comité de pilotage commun rassemble les responsables des 2 entités.

- **Collaborer en proximité** : une articulation de nos offres autour de deux points d'entrée principaux :
 - **Une approche populationnelle** afin d'apporter un service adapté sur l'ensemble du parcours de l'allocataire,
 - **Un engagement fort sur le territoire** à travers les Conventions Territoriales Globales et le déploiement des actions du Service public de l'insertion et de

Des premières actions concrétisées autour de la levée de freins et qui se renforcent avec la nouvelle convention



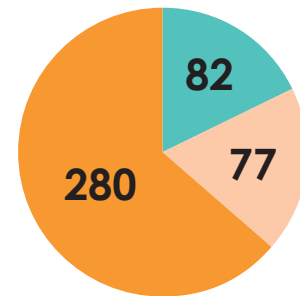
Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)

Le mode de garde (avec celui de la mobilité) est le premier frein évoqué pour des personnes dans une dynamique de recherche d'emploi. Avec la crèche AVIP, la famille peut bénéficier d'une place pour son ou ses enfants en moins de 15 jours : c'est l'engagement pris par la crèche, en contrepartie, la Caf bonifie le financement de ces places et Pôle emploi accompagne de manière intensive le ou les parents qui retrouvent un emploi, entrent en formation ou sont en recherche active d'emploi. Cette place est mobilisée par Pôle emploi pour permettre une reprise d'emploi, une entrée en formation ou pour réaliser des démarches de recherche d'emploi.

En 2021, le dispositif « Avip » c'est :

- **34 crèches partenaires** sur Toulon, La Seyne sur Mer, Sanary sur Mer et La Garde,
- **148 places d'accueil** réservées aux parents demandeurs d'emploi,
- **439 parents bénéficiaires** (452 enfants) dont près des deux tiers (256) orientés et accompagnés par Pôle Emploi.

439 parents bénéficiaires en 2021



- Formation
- Emploi
- Recherche d'emploi

Pour plus des deux tiers des parents demandeurs d'emploi bénéficiaires (280), la garde d'enfants en crèche Avip permet de consacrer du temps à la recherche d'emploi : immersion professionnelle, entretien d'embauche,...



281 parents ayant suivi une formation ou ayant eu accès à au moins un emploi (intérim, Cdd, Cdi)

159 parents pour lesquels l'accueil en crèche a permis d'accéder immédiatement à une formation ou à un emploi
36% de taux (estimé) de sortie positive « immédiat »

122 parents en recherche ayant trouvé un emploi
44% de taux (estimé) de sortie positive « différé »

Nos allocataires témoignent :

Témoignage 1 - La Garde

LA GARDE

Des crèches, coup de pouce à l'emploi



Les nombreux partenaires engagés se coordonnent pour la réussite de ce dispositif.

(Photo C. V.)

L'accès aux solutions de garde des jeunes enfants, notamment pour les familles monoparentales, représente le deuxième frein majeur du retour à l'emploi après la question de la mobilité. Pour répondre à cette difficulté, la crèche Les Gardinoux a été labellisée AVIP, à vocation d'insertion professionnelle. Cela signifie qu'elle

a pour mission de favoriser l'accès à l'emploi des parents ayant des enfants de moins de trois ans et bénéficiaires d'un minimum social. Outre l'accueil en crèche de leurs enfants, les parents bénéficient d'un accompagnement personnalisé par les services Pôle Emploi. Pour un fonctionnement optimal, ce dispositif nécessite une parfaite coordination

entre les nombreux partenaires engagés : le conseil départemental, la CAF, Pôle emploi, la Maison de l'emploi, le service petite enfance de la ville, la direction des affaires sociales... Les parents sont donc au cœur de ce maillage d'accompagnement. Ils peuvent, une fois leurs enfants gardés, s'engager dans une recherche d'emploi active. Au-

déjà de sa vocation d'insertion, ce dispositif permet de lever d'autres freins issus de la sphère professionnelle et personnelle : baisse de la charge mentale, amélioration de la confiance en soi, sortit de l'isolement en côtoyant d'autres parents, être accompagné et soutenu par des professionnels de la petite enfance.

C. V.

Témoignage 2 - La Seyne sur Mer

Le besoin de garde d'enfant pour Tatiana Kazsmarek a été décelé lors de son premier entretien de situation. Elle est alors accompagnée par une des deux conseillères référentes de l'agence Pôle Emploi de la Seyne sur Mer qui active immédiatement la demande de place en crèche à vocation d'insertion professionnelle. En quelques jours, cette jeune maman obtient une place pour sa fille à la crèche « l'île aux enfants ». Un mois plus tard, elle se présente aux entretiens d'embauche qu'elle a décrochés. Sa candidature est retenue, elle entre en CDI à compter de février 2021.

« Cette crèche est juste géniale ! Avec l'aide de ma conseillère et de la Caf, j'ai pu faire garder mon enfant rapidement, chercher et trouver un emploi »

Tatiana Kazsmarek,
Préparatrice en pharmacie à Sanary

Ce qu'elles en pensent

« Ça me permet de me consacrer à mon projet professionnel »

Sarah Aouichaoui
avec Ibrahim
(2 ans)
et Youssef (1 an)

« Étant en création d'entreprise, je bénéficie déjà de l'accompagnement « Les Créatives ». Ce dispositif de crèche AVIP me permet de me consacrer à mon projet qui me demande beaucoup de temps et d'énergie. »



« Des dispositifs de proximité, complémentaires, indispensables »

Camille Assoun
avec sa fille Naomi

« Arrivant de Paris, puis de Lyon, j'ai été touchée de voir tout ce qui était mis en place sur la commune. Des dispositifs de proximité, complémentaires qui sont indispensables lorsque l'on veut retrouver un emploi. Maintenant que ma fille est gardée par des professionnels, je peux passer mon permis de conduire grâce à Pôle emploi et me recentrer sur ma transition professionnelle. »



Les perspectives à court terme (sur 2022) :

- Le dispositif s'est essaimé sur Hyères, Draguignan et Saint-Raphaël notamment,
- Un élargissement de l'offre AVIP à l'accueil individuel chez les assistants maternels :

L'offre d'accueil traditionnelle ne répond pas toujours aux besoins des parents (surtout en fonction des horaires des emplois proposés). Les recours à la garde d'enfants à domicile sont souvent plus onéreux et peuvent devenir inabornables pour les familles les plus précaires. L'absence de solution d'accueil adéquate pour leur jeune enfant constitue trop souvent un frein au retour ou au maintien dans l'emploi, notamment pour les familles en situation de mono parentalité.

Une expérimentation est lancée sur Toulon pour ce dernier quadrimestre 2022 en partenariat avec le relais petite enfance du Centre Départemental pour l'Insertion Sociale (CEDIS), et la participation d'une dizaine d'assistantes maternelles qui se sont portées volontaires pour tester le dispositif avec une labellisation formalisée au travers d'une convention tripartite (caf/cedis/assistante maternelle). Le contrat avec le bénéficiaire est réalisé avec l'appui du CEDIS et les propositions d'horaires peuvent également être réalisées sur la base d'horaires atypiques.

• Une plateforme dématérialisée de prescriptions a été développée pour permettre de fluidifier les échanges entre les prescripteurs (dont Pôle emploi) et les crèches. Depuis le mois de septembre 2022 elle permet l'orientation, le pilotage et l'évaluation du dispositif, à disposition dans un premier temps des crèches et prescripteurs de Toulon, avec un élargissement aux autres communes prévu avec retour d'expérience du test en cours.



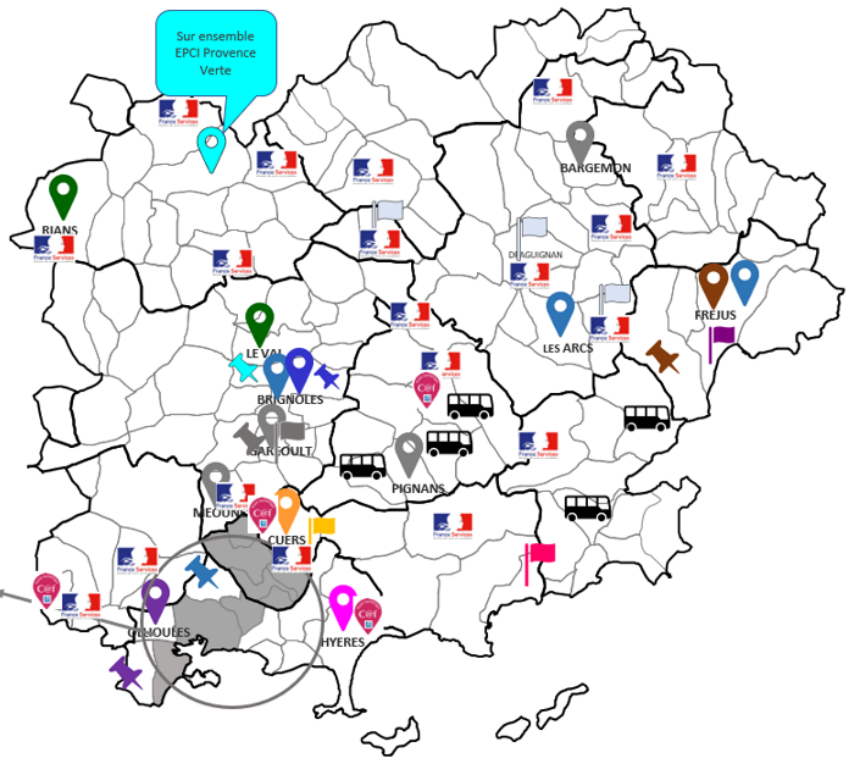
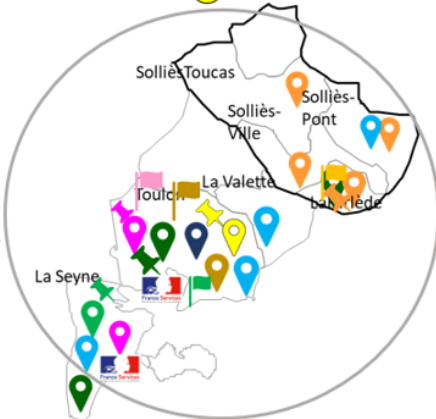
L'inclusion numérique

Les 2 périodes de confinement nous ont révélé les inégalités face au numérique et démontré l'importance que les outils numériques soient utilisés par le plus grand nombre. Aujourd'hui, la non-maîtrise des outils numériques reste encore un frein social entravant l'insertion professionnelle.

Les acteurs de l'inclusion numérique 2021-2022



- Loft les Ateliers de l'éducation
- CEDIS
- AXIS
- Face Var
- Ligue de l'enseignement (FOL)
- MIS Brignoles
- IFAFE
- Munitique
- Club 210
- Art et si
- MODE
- Familles rurales
- Amitié Cité-UDV
- Solidarité UDV
- Arianne Méditerranée
- MAEFE
- La Vallée du Gapeau en Transition
- CS Toulon





Dans le Var, la Caf, Pôle emploi, la CPAM et la MSA, se sont associés dans le cadre d'un appel à projet visant à développer les actions en faveur de l'inclusion numérique, couvrant la période 2019-2020.

Trois priorités ont ainsi été définies :

- **Bénéficiaire de lieux équipés répartis sur tout le territoire pour accéder aux outils,**
- **Avoir accès sur ces lieux à un appui pour s'en servir,**
- **Participer à des ateliers de prise en main des outils et des sites internet des partenaires.**



Au total :

- **30 opérateurs ont candidaté à l'appel à projet, couvrant 16 communes varoises,**
- **21 dossiers ont été retenus sur la question de l'accessibilité aux outils numériques,**
- **18 sur l'accompagnement à l'utilisation et 1 sur les ateliers de prise en main.**

Ce sont plus de 2 500 personnes qui ont ainsi pu développer leurs compétences et réaliser leurs démarches auprès de la Caf, de Pôle emploi ou des autres structures partenaires avec un appui puis de manière autonome.

En 2021, un nouveau cahier des charges a été élaboré prévoyant une incitation forte à la labellisation APTIC dans l'objectif du déploiement du PASS numérique de façon à pouvoir prendre appui sur un réseau d'acteurs commun solide sur l'ensemble du département. Un nouvel appel à projet sera lancé fin 2022 avec l'objectif affiché de faire émerger des projets sur les territoires non couverts à ce jour.

L'accompagnement global

Cette modalité d'accompagnement déployée dans un premier temps avec le Conseil départemental consiste en un accompagnement coordonné entre un conseiller dédié au sein de Pôle emploi et un travailleur social. Cette collaboration permet de prendre en compte la situation globale de la personne sous ses aspects professionnels et sociaux partant du principe que la levée des freins sociaux passe par le retour à l'emploi et inversement.

Une convention a été signée entre Pôle emploi et la Caf en novembre 2020.

Cet accompagnement est une des mesures phares du Plan pauvreté annoncé par le Gouvernement en 2018.

Les travailleurs sociaux de la Caf et les conseillers en évolution professionnelle de Pôle emploi se coordonnent pour favoriser l'accès aux droits, diminuer le non-recours aux droits, des publics les plus fragiles et notamment des familles monoparentales.

Dans le Var, le taux de familles monoparentales est supérieur à la moyenne nationale et plus de 55% font partie des ménages avec un bas revenu.

Tous partenaires confondus, l'accompagnement global a bénéficié à près de 1 000 demandeurs d'emploi en 2021 dans le Var et a permis à près de la moitié d'entre eux de retrouver un emploi, bénéficier d'une formation ou créer leur entreprise. En 2022, plus de 60% des demandeurs d'emploi accompagnés ont repris un emploi ou sont entrés en formation.

Favoriser l'attractivité des métiers de la petite enfance

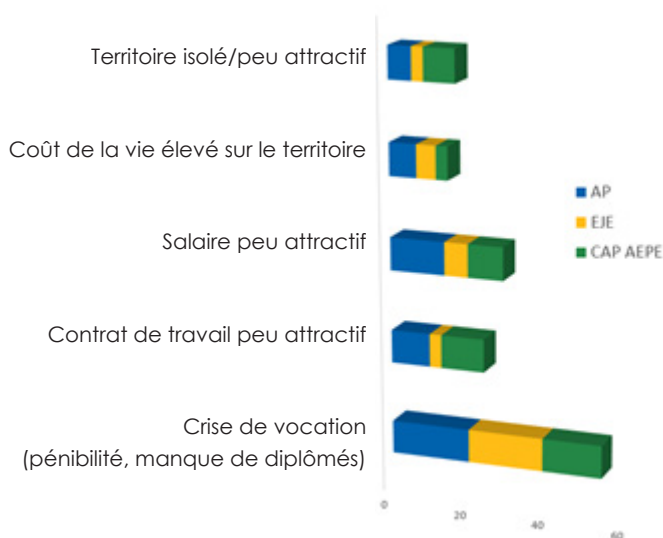


L'accueil des enfants âgés de moins de six ans fait partie des atouts d'un territoire, il contribue à l'attractivité de celui-ci, participant au bon équilibre démographique et au dynamisme économique.

Une enquête réalisée auprès des professionnels de la petite enfance du Var sur la période du 13 mai 2022 au 21 juin 2022 révèle des difficultés majeures en matière de recrutement, ce qui génère nécessairement des tensions quant aux disponibilités de places d'accueil en crèche.

Restitution de l'enquête départementale

Les motifs de difficulté de recrutement



12%
des répondants envisagent de diminuer leur agrément en raison des difficultés de recrutement

Restitution de l'enquête départementale

Les diplômes les plus recherchés

Poste	Diplômes
Directeur/rice Eaje	Educateur de jeune enfant / Puéricultrice / Infirmier
Personnel qualifié auprès des enfants (40%)	Auxiliaire de puériculture / Educateur de jeune enfant
Personnel non qualifié auprès des enfants (60%)	CAP petite enfance / AEPE / BEP sanitaire et sociale / Autre diplôme*
Directeur/rice Eaje	Educateur de jeune enfant / Puéricultrice / Infirmier
Personnel qualifié auprès des enfants (40%)	Auxiliaire de puériculture / Educateur de jeune enfant

Aujourd'hui, cette problématique, représentant un véritable enjeu pour les différents partenaires institutionnels du département, est portée dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles placé sous l'égide de l'Etat et animé par la Caf pour la période 2020-2023.

Ce sujet, tout autant prégnant pour la CAF que pour Pôle emploi - pour la CAF il va s'agir notamment d'assurer la disponibilité de places en crèche, pour Pôle emploi d'orienter et de former des Demandeurs d'emploi sur les métiers en tension de la petite enfance - a ainsi été embarqué dans le partenariat signé entre les 2 institutions.

Les perspectives à court terme (2023) :

- Considérant que 80% des structures interrogées estiment avoir des difficultés de recrutement depuis 2020

- Dans le Var, 126 postes seraient découverts depuis 3 mois ou plus soit 18,2 postes manquants pour 1000 places.

Un plan d'action spécifique est déployé visant à favoriser l'attractivité de ces métiers.

En voici quelques briques :

• Sensibiliser les Demandeurs d'emploi :

- Par l'organisation d'un événementiel autour des métiers de la Petite Enfance de type place de l'emploi, en partenariat avec les structures d'accueil du jeune enfant,

- Par l'animation d'ateliers découverte des métiers de la petite enfance, s'adressant aux demandeurs d'emploi

en reconversion ou en recherche de vocation, et par la mise en place de stages d'immersion en crèche, de temps de rencontre/présentation des métiers en agence Pôle emploi, de communication sur les nouveaux diplômes donnant accès aux métiers de la petite enfance (personnel encadrant),

- Par la montée en connaissance des Conseillers en Insertion Professionnelle (Pôle emploi) sur les possibilités d'accès de certains diplômes des métiers de la petite enfance. Cela permettra d'assurer un conseil plus pointu aux demandeurs d'emploi sur le sujet et de valoriser des formations existantes,

- Par la promotion de métiers de la Petite Enfance avec des vidéos « témoignages de professionnels » diffusées sur les réseaux sociaux.

• Sensibiliser et soutenir les structures :

- Par l'organisation d'un Webinaire à destination des gestionnaires de crèches autour des aides et dispositifs gouvernementaux,

- Par une réflexion commune sur l'accueil de jeunes apprentis et l'accompagnement à leur formation,

- Par l'accompagnement des structures dans le recrutement du référent santé et accueil inclusif : étude/piste des groupements d'employeurs pour répondre à ce besoin de recrutement à faible volume horaire annuel.

L'approche populationnelle au coeur de nos offres de service



L'approche populationnelle permet en effet d'apporter un service adapté sur l'ensemble du parcours de l'allocataire et du demandeur d'emploi et ainsi de mieux répondre à ses besoins. Elle lui assure notamment d'être sécurisé grâce à un traitement fiable et un service plus adapté et personnalisé.

La Caf du Var et Pôle Emploi dans le Var travaillent étroitement à rapprocher leurs offres de services auprès des plus fragiles tels que :

- Les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA),
- Les jeunes,
- Les mono-parents,
- Les travailleurs non-salariés,
- Les personnes en situation de handicap.

L'approche populationnelle pour répondre aux besoins spécifiques de nos publics

Publics vulnérables	<ul style="list-style-type: none">• Sécuriser les fins de droit des demandeurs d'emploi issus des publics fragiles pour les orienter en amont vers les offres Caf• Déploiement du giratoire sur le territoire seynois
Jeunes	<ul style="list-style-type: none">• Présenter l'offre Jeune Caf au public de Pôle Emploi, notamment les jeunes accompagnés en CEJ• Favoriser le recours au dispositif CEJ par les jeunes non inscrits à PE (ex : sorties de l'ASE)• Mettre en place une action relative à l'insertion professionnelle des jeunes avec santé mentale fragile
Parents solo	<ul style="list-style-type: none">• Remobilisation à l'emploi du public mono (financement coaching et expérimentation sur le territoire seynois)
Travailleurs non salariés	<ul style="list-style-type: none">• Cibler les fins de droits Pôle Emploi afin de les sécuriser dans le parcours CAF (ex: RDV giratoire)• Échanges de données renforcés• Webinaires à destination des référents Créa/CRI
Personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none">• Lancement du pôle d'appui Ressources Inclusion Handicap (PARIH)

Travailleurs non-salariés :

Avec près de 11 % d'allocataires qui ont un statut de travailleur non-salarié, cette population est l'un des trois publics identifiés par la Caf du Var pour la modélisation d'une « offre de services + » en 2022. Objectifs : favoriser l'accès aux droits et aux services de ce public en déployant une offre de service partenariale et attentionnée qui s'articule autour de certains événements de vies, personnels ou professionnels, clés (création d'entreprise, arrivée d'un enfant, possibilité de difficultés financières, etc.) et qui combine soutiens financiers et accompagnements personnalisés.

Parmi les actions phares mises en œuvre auprès des travailleurs non-salariés, la publication d'une page dédiée « Je suis travailleur non-salarié » sur le Caf.fr regroupant les aides et services pour chaque événement de vie comptabilisant plus de 8000 visites à octobre 2022 pour une date de lancement en mai 2022.

The screenshot shows the website interface for 'Je suis travailleur non-salarié'. It features a navigation bar with 'caf.fr', 'Allocataires', and 'Version Connectée'. The main content area includes a title 'Je suis travailleur non-salarié', a sub-header 'Vous êtes travailleur non salarié', and a paragraph stating 'La Caf du Var vous accompagne dans votre parcours de vie et vous propose une offre de service attentionnée'. Below this, there is a section 'Pour vous aider dans votre parcours de vie, la Caf du Var vous propose une offre de service attentionnée qui combine soutien financier et accompagnement personnalisé.' followed by a diagram with four categories: 'Je crée MON ENTREPRISE', 'J'attends UN ENFANT', 'Ma SITUATION FAMILIALE évolue', and 'Je change de STATUT ou de SITUATION PROFESSIONNELLE'. Each category has a brief description of the support offered.

The screenshot shows a social media post from 'Pôle emploi'. The post text includes: 'Avec plus de 995 000 entreprises créées en 2021, la #France a atteint un nouveau record !', 'Pôle emploi vous accompagne dans vos projets de création et de reprise d'entreprise avec la semaine #ReStart du 26 au 30 septembre 2022.', and 'À travers cette 5ième édition, Pôle emploi et ses partenaires se mobilisent pour accompagner la reprise économique, expliquer les dispositifs d'aides à la #création ou à la reprise et sécuriser les parcours des créateurs d'entreprise.' It also mentions 'Retrouvez plus de 1100 événements organisés partout en France en détail ici' with a link. The post has 278 likes and 97 shares. There is a graphic for 'SEMAINE DE LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE' with the hashtag #ReStart.

The screenshot shows a social media post from 'Marie Ilitch'. The text reads: 'Aujourd'hui, grande fierté de représenter la Caf du Var au Forum de la Créa pour informer et soutenir les porteurs de projet et les créateurs d'entreprise. Merci à Pôle emploi pour l'invitation et merci à la Chambre des Métiers...voir plus'. Below the text is a photograph of Marie Ilitch sitting at a table with a laptop, next to a blue banner for 'ALLOCAIRES FAMILIALES Caf du Var' and a red banner for 'Réseau Initiative'. The post has 2 likes.

La caf participe aux événements Pôle Emploi pour les travailleurs non-salariés

Les perspectives à court terme (dernier trimestre 2022) :

Pour les « Parents solo » également, un parcours spécifique a été mis en place pour répondre à leurs besoins, prenant en compte les événements de vie divers et variés de cette population.

Dans le cadre du partenariat Pôle emploi dans le Var – CAF du Var, une expérimentation est actuellement en cours sur le territoire de La Seyne.

Celle-ci consiste en un coaching spécifique à destination des familles monoparentales, 40 « parents solo » vont ainsi bénéficier de cette prestation ; une première session de 12 personnes a d'ailleurs débuté depuis le 13 octobre.



Pôle emploi Var, c'est :

- Une Direction Territoriale rattachée à la Direction régionale Pôle emploi Provence Alpes Côte d'Azur,
- 13 agences de proximité sur le département,
- Près de 730 collaborateurs en charge du placement et de l'indemnisation, et notamment 85 conseillers dédiés à l'offre de service aux entreprises,
- Un opérateur fortement déconcentré pour favoriser l'adaptation territoriale des politiques de l'emploi et résolument orienté au service de ses publics : demandeurs d'emploi et employeurs,
- 1 60 000 demandeurs d'emploi accompagnés en 2020,
- 700 millions d'euros d'allocations versées,
- 46 000 offres d'emploi confiées par les entreprises en 2020.

Les missions de Pôle emploi :

- Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi,
- Accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation et de conseils professionnels,
- Inscrire et indemniser les demandeurs d'emploi, pour le compte du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'Etat,
- Assurer le contrôle de la recherche d'emploi,
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises,
- Identifier les besoins et promouvoir les profils correspondants,
- Informer les recruteurs sur le marché du travail,
- Concourir à la sélection des candidats,
- Conseiller les recruteurs sur la définition des postes et sur le ciblage des profils ainsi que sur l'adaptation des candidats aux spécificités du poste,

Proposer des méthodes de recrutement innovantes pour les postes difficiles à pourvoir, informer et mettre en œuvre la formation, les aides à l'embauche et les mesures pour l'emploi.

Contact presse :

Annelise Osty – Chargée de communication Pôle emploi Paca

Tél : 06 20 17 18 38 – Mail : a.osty-dalan@pole-emploi.fr



A propos de la Caf du Var

Acteurs essentiels de la solidarité nationale, la mission des Caf est d'aider les familles autour de quatre domaines prioritaires :

- la conciliation vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- l'appui à la relation parentale, le développement de l'enfant et le soutien aux jeunes ;
- la création de conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle ;
- et l'amélioration des conditions de logement.

Quelques chiffres (au 31/12/2021)

La Caf du Var comptait, en 2021, 213 036 allocataires, soit 488 297 personnes couvertes sur l'ensemble du département (près d'une personne sur deux). Les familles avec enfant(s) à charge représentent près de 49 % des allocataires. Parmi elles, 16.6 % sont des familles monoparentales. Près de 97 000 allocataires vivent seuls, ce qui représente 46 % du total. La Caf du Var a versé 1,28 milliard d'euros de prestations en 2021, soit un montant moyen mensuel par allocataire de 449€, et dépense près de 91,7 millions d'euros au titre de l'action sociale.

Toute l'actualité de la Caf du var sur les comptes officiels de la Caf du Var



@CafduVar



Caf du Var

Contact presse :

Nathalie Rochedy – Responsable communication Caf du Var

Tél : 07 77 85 90 76 – Mail : nathalie.rochedy@caftoulon.cnafmail.fr